

# Des routes plus sécuritaires : Un cheminement commun

**STRATÉGIE DE SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE POUR 2030**



SOCIÉTÉ D'ASSURANCE  
PUBLIQUE DU MANITOBA

# Message de la présidente et directrice générale

Lorsque nous avons commencé à élaborer la nouvelle stratégie de sécurité routière de la Société d'assurance publique du Manitoba (SAPM), nous nous sommes fixé comme objectif de concevoir un plan qui reflète les attentes des Manitobains et la responsabilité qui nous incombe en tant qu'assureur public. La sécurité routière est au cœur de notre mandat, et cette stratégie renforce notre engagement à améliorer les résultats pour tous les usagers de la route au sein de la province.

Les orientations énoncées dans le présent document ont été influencées par les voix des Manitobains. Dans le cadre de l'un des plus vastes processus de participation entrepris par la SAPM, nous avons entendu des partenaires de partout dans la province, dont des dirigeants communautaires, des organisations autochtones, des défenseurs de la sécurité routière, des représentants des forces de l'ordre et des milliers de Manitobains. Leurs commentaires nous ont aidés à cerner les domaines où la SAPM peut faire la plus grande différence. La stratégie cadre également avec la Stratégie de sécurité routière pour 2035 et au-delà (SSR 2035+) du Canada, qui encourage les provinces et territoires à réduire le nombre de blessures graves sur les routes grâce à la prévention, à la collaboration et à des mesures fondées sur des données probantes.

Au cours des cinq prochaines années, notre travail s'articulera autour de quatre piliers : instaurer une culture de la sécurité routière dans toute la province, renforcer les partenariats, favoriser des comportements plus sécuritaires au volant et promouvoir la sécurité routière et la réconciliation. Chaque pilier représente un domaine où la SAPM peut entraîner un changement significatif dans la province avec l'aide de ses partenaires en matière de sécurité routière.

Cette stratégie est le fruit d'une écoute attentive et d'un effort collectif. Elle reflète les priorités des gens que nous servons et les attentes des Manitobains quant à la manière dont la SAPM peut contribuer à rendre les routes plus sécuritaires. Je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de cette stratégie. Grâce à vos points de vue, nous avons été en mesure de concevoir une stratégie à la fois ciblée, concrète et adaptée aux besoins du Manitoba.

Je me réjouis à l'idée de poursuivre notre collaboration.



**Satvir Jatana**

PRÉSIDENTE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE



# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>2</b>
La situation en matière de sécurité routière au Manitoba.....	2
Des partenariats en évolution .....	3
<b>Nos engagements</b> .....	<b>4</b>
Engagement envers la Vision Zéro.....	5
Harmonisation avec la Stratégie de sécurité routière pour 2035 et au-delà du Canada.....	5
Des partenariats pour des routes plus sécuritaires et la réconciliation .....	5
Engagement en faveur de l'équité, de l'inclusion et de l'accessibilité .....	5
<b>Participation des intervenants</b> .....	<b>6</b>
Ce que nous avons entendu.....	6
<b>La voie à suivre</b> .....	<b>9</b>
<b>Piliers stratégiques</b> .....	<b>10</b>
Pilier 1 : Instaurer une culture de la sécurité routière .....	10
Pilier 2 : Renforcer les partenariats grâce à une responsabilité partagée .....	11
Pilier 3 : Favoriser des comportements plus sécuritaires au volant .....	12
Pilier 4 : Promouvoir la sécurité routière et la réconciliation .....	13
<b>Regard vers l'avenir</b> .....	<b>14</b>

# Introduction

Les routes du Manitoba font partie intégrante de notre quotidien. Elles relient nos communautés, font tourner notre économie et nous permettent d'aller au travail et à l'école, d'assister à des événements communautaires et familiaux, ainsi que de profiter des autres moments de la journée.

La Société d'assurance publique du Manitoba (SAPM) est fière de contribuer à rendre les routes de la province plus sécuritaires. Nous devons tous reconnaître que la sécurité routière n'est pas la responsabilité d'une seule organisation, mais l'affaire de tous. Chaque conducteur, chaque cycliste, chaque motocycliste et chaque piéton a un rôle à jouer.

La Stratégie de sécurité routière pour 2030 (SSR 2030) de la SAPM définit une approche claire et coordonnée visant à réduire le nombre de blessures sur les routes du Manitoba et à bâtir un avenir sans accident mortel impliquant des véhicules automobiles. Elle cadre avec la vision de la SAPM d'être le fournisseur de services aux conducteurs et l'assureur automobile de confiance au Manitoba, voué à la sécurité routière pour tous. Elle s'inscrit également dans notre mission qui consiste à offrir un service exceptionnel et des tarifs abordables, ainsi qu'à garantir des routes plus sécuritaires grâce à une assurance automobile publique efficace.

---

## La situation en matière de sécurité routière au Manitoba

Les collisions entre véhicules automobiles demeurent l'une des principales causes de décès et de blessures évitables au Manitoba. Les conséquences de ces accidents se font sentir au sein des familles, sur les lieux de travail et dans les communautés, ce qui souligne la nécessité d'une approche coordonnée et soutenue pour améliorer la sécurité routière.

Le nombre de décès demeure très élevé sur les routes en milieu rural, l'excès de vitesse, la conduite avec facultés affaiblies, la distraction et le non-port de la ceinture de sécurité figurant parmi les principaux facteurs contributifs. Chaque année, en moyenne, 90 personnes perdent la vie dans des collisions de véhicules automobiles sur les routes du Manitoba. La distraction au volant et la conduite imprudente

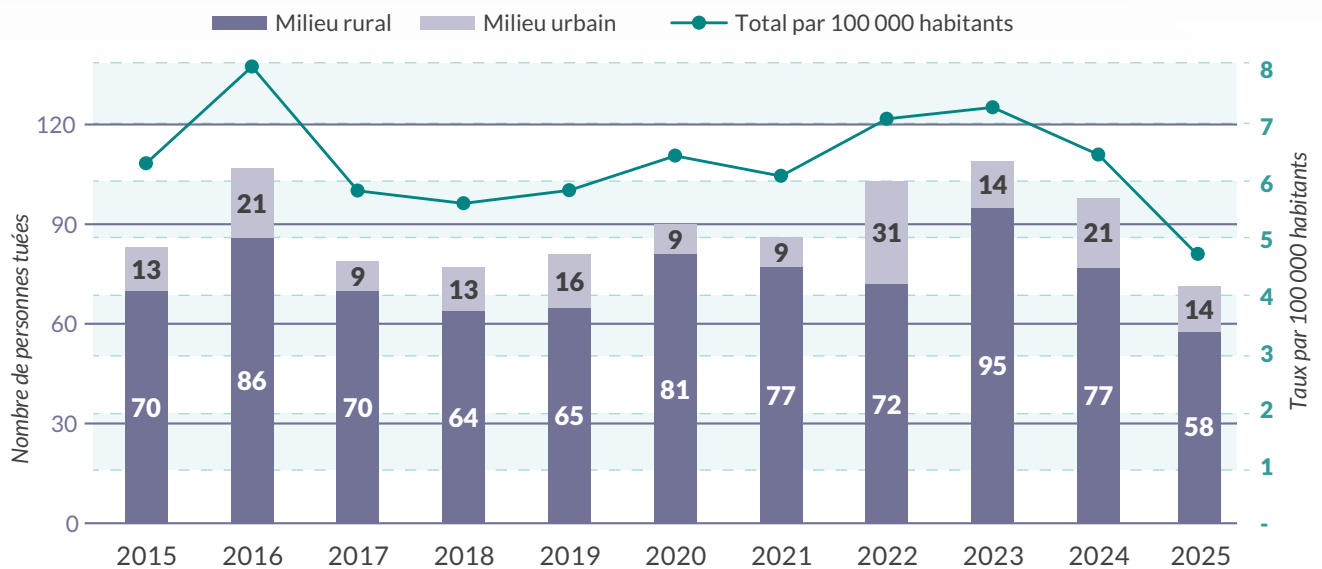
constituent les principaux facteurs en cause dans les accidents mortels, intervenant dans 38 % des cas, comparativement à 29 % pour la conduite avec facultés affaiblies, à 25 % pour l'excès de vitesse et à 25 % pour le non-port de la ceinture de sécurité.

La géographie du Manitoba pose des défis particuliers en matière de sécurité routière. De nombreuses communautés rurales et autochtones doivent parcourir de longues distances et emprunter des routes où les limites de vitesse sont plus élevées, ce qui correspond aux endroits où les collisions graves sont les plus fréquentes. Les conditions météorologiques extrêmes, les variations saisonnières et les animaux sauvages contribuent également à ces types d'accidents.

Les centres urbains comme Winnipeg sont confrontés à des défis différents, notamment un trafic plus dense et davantage d'interactions entre les véhicules et les usagers vulnérables de la route. Les intervenants ont souligné la

nécessité de coordonner les efforts en matière d'éducation, de sensibilisation, de conception et d'application de la loi pour protéger les piétons, les cyclistes et les personnes utilisant un appareil de mobilité.

### Nombre de personnes tuées dans des collisions de véhicules automobiles au Manitoba



### Des partenariats en évolution

La situation entourant la sécurité routière au Manitoba change de plus en plus sous l'effet de l'élargissement des partenariats provinciaux. Plusieurs différents intervenants contribuent à l'amélioration de la sécurité, et les commentaires recueillis dans le cadre du processus de participation montrent que les intervenants considèrent la SAPM comme étant un acteur clé dans la coordination des efforts en matière d'éducation, de sensibilisation et de formation,

sur la base de données. Les intervenants ont évoqué la possibilité pour la SAPM d'améliorer la manière dont elle communique les données sur les collisions et d'apporter un meilleur soutien aux communautés afin qu'elles puissent s'appuyer sur des faits pour orienter la prise de décisions et la planification. Il existe un vif intérêt pour une collaboration plus étroite, une responsabilité partagée et une orientation plus claire à l'échelle du système.

# Nos engagements

La SSR 2030 permet à la SAPM d'avoir un impact significatif sur la sécurité de tous les usagers de la route en abordant les comportements et les circonstances qui conduisent à des accidents et en favorisant un réseau de transport plus sécuritaire pour tous. Elle met l'accent sur le fait d'instaurer une culture de la sécurité routière plus forte, d'établir des partenariats fondés sur la responsabilité partagée, d'améliorer les comportements au volant grâce à des programmes ciblés et appuyés par des données probantes, et de promouvoir la sécurité routière et la réconciliation en collaboration avec les communautés autochtones.

La SSR 2030 propose un plan concret et orienté vers l'avenir qui guidera notre travail au cours des cinq prochaines années. Notre objectif est de contribuer à un changement à long terme et à l'échelle de la province pour réduire à zéro le nombre de décès sur les routes du Manitoba.



## Engagement envers la Vision Zéro

La SAPM adhère à la Vision Zéro et au principe selon lequel aucune perte de vie sur les routes du Manitoba n'est acceptable. Cet engagement oriente notre approche en matière de sécurité routière. Notre stratégie reflète cet engagement en reconnaissant que, même si les erreurs humaines sur nos routes sont inévitables, celles-ci ne devraient pas entraîner de conséquences mortelles ou qui bouleversent la vie des personnes.

## Harmonisation avec la Stratégie de sécurité routière pour 2035 et au-delà du Canada

La SSR 2030 suit l'orientation définie par le Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé dans le cadre de la Stratégie de sécurité routière pour 2035 et au-delà (SSR 2035+) du Canada. L'approche nationale « Vision zéro : Un réseau routier sécuritaire pour tous les Canadiens » renforce l'idée que la sécurité est une responsabilité partagée et que des progrès peuvent être accomplis grâce à la prévention, à la collaboration et à des mesures fondées sur des données probantes.

La SSR 2035+ propose une vision nationale et un cadre flexible qui soutiennent l'approche adaptée au Manitoba décrite dans cette stratégie. Elle souligne l'importance d'une action coordonnée tout en donnant à la SAPM la marge de manœuvre nécessaire pour faire face aux possibilités, aux risques et aux défis cernés en collaboration avec les Manitobains.

## Des partenariats pour des routes plus sécuritaires et la réconciliation

La SAPM s'engage à faire en sorte que la SSR 2030 tienne compte des besoins de tous les Manitobains. Cet engagement est renforcé par le plan d'action pour les Autochtones de la SAPM. Dans le cadre de ce plan, la SAPM s'engage à améliorer la sécurité routière pour les communautés autochtones en accordant une attention particulière aux régions rurales, éloignées et nordiques où le nombre de collisions mortelles est beaucoup plus élevé que dans le reste de la province.

La SAPM continuera de travailler avec les communautés autochtones pour orienter l'élaboration d'initiatives inclusives, proactives et adaptées en matière de sécurité routière. Cette approche permet de garantir que les programmes de sécurité routière reflètent les priorités des communautés et contribuent à rendre les routes plus sécuritaires pour tous au Manitoba.

## Engagement en faveur de l'équité, de l'inclusion et de l'accessibilité

La SAPM est déterminée à faire en sorte que les initiatives de sécurité routière profitent à l'ensemble des Manitobains. L'équité, l'inclusion et l'accessibilité sont des principes qui guident nos efforts visant à réduire les obstacles et à répondre aux besoins particuliers des diverses communautés du Manitoba.

Dans le cadre de la SSR 2030, la SAPM concevra et mettra en œuvre des programmes inclusifs et accessibles, dans le respect des valeurs culturelles. Nous continuerons à travailler avec nos partenaires pour cerner les lacunes, éliminer les obstacles et veiller à ce que chaque personne puisse circuler en toute sécurité sur les routes du Manitoba, peu importe son origine ethnique, son identité, ses capacités, son statut socioéconomique ou son lieu de résidence.

# Participation des intervenants

La SSR 2030 a été élaborée à l'issue de l'un des plus vastes processus de participation entrepris par la SAPM en matière de sécurité routière. La SAPM a mis au point ce processus afin de garantir que les voix des Manitobains soient prises en compte à chaque étape et que la stratégie reflète un large éventail d'expériences, de points de vue et d'attentes. Le processus s'est étalé sur six mois et a permis de recueillir des commentaires pertinents de la part de partenaires provinciaux, de communautés locales, de représentants de l'industrie, d'experts en la matière et de Manitobains de toutes les régions de la province.

## Un débat provincial sur la sécurité routière

La participation s'est faite à grande échelle. La SAPM a consulté 275 organisations externes et a entendu près de 3 000 membres du public dans le cadre de sondages, d'activités de sensibilisation et de discussions ciblées. Parmi les participants figuraient des organisations autochtones, des représentants des forces de l'ordre, des gouvernements et de l'industrie, des moniteurs de conduite, des groupes communautaires et des organisations de sécurité routière. Des Manitobains ont également participé au sondage ouvert de la SAPM. Ce processus a donné lieu à un vaste débat provincial sur ce que signifie la sécurité routière aujourd'hui et sur la manière dont elle devrait évoluer dans les années à venir.

## Un processus de participation réfléchi et structuré

L'approche de la SAPM s'est appuyée sur les meilleures pratiques à l'échelle internationale. Cela a permis de garantir un processus structuré et inclusif impliquant des intervenants ayant des expériences, des rôles et des degrés d'influence variés. Les activités de participation ont été réalisées dans un ordre précis : détermination des groupes clés, établissement des profils des intervenants, sélection des méthodes de participation et réalisation d'activités de sensibilisation par l'entremise de divers canaux. Cela comprenait des sondages, des rencontres individuelles approfondies, des discussions animées, des ateliers pour les employés, des consultations préalables et des activités de sensibilisation auprès des communautés autochtones.

---

## Ce que nous avons entendu

Au cours des activités de participation, les intervenants ont décrit un contexte de sécurité routière en pleine mutation qui exige une intervention coordonnée. Les participants ont systématiquement souligné la nécessité de s'attaquer aux comportements à haut risque qui demeurent les principales causes de décès sur les routes au Manitoba. L'excès de vitesse, la distraction, la conduite avec

facultés affaiblies et le non-port de la ceinture de sécurité ont été évoqués lors de chaque activité. Les intervenants ont indiqué que ces comportements sont aujourd'hui banalisés dans de nombreuses régions de la province et que l'éducation, la formation et la sensibilisation doivent évoluer pour s'y attaquer de manière efficace.

Dans le cadre du processus de participation, les Manitobains ont également exprimé vouloir une éducation qui reflète la diversité des usagers de la route et des contextes de déplacement. Les intervenants ont fait ressortir l'importance de moderniser la formation des conducteurs, d'élargir les programmes destinés aux cyclistes et aux piétons, d'améliorer l'accès à la formation dans les régions rurales et nordiques, et d'offrir davantage de ressources aux nouveaux arrivants. Les résultats du sondage auprès du public vont dans le même sens. Les Manitobains ont évoqué l'éducation routière, la conception des routes et l'application de la loi comme principaux facteurs ayant une influence sur la sécurité.

Tout au long des activités de participation, les intervenants ont fortement exprimé vouloir une meilleure coordination et une communication plus régulière entre les organisations qui contribuent à la sécurité routière. Plusieurs ont souligné qu'aucune organisation ne pouvait à elle seule améliorer la sécurité. Un appel général a été lancé en faveur de données plus claires, d'un meilleur partage des connaissances et d'une meilleure harmonisation entre les messages de sensibilisation du public, les activités d'application de la loi et les programmes éducatifs. Les participants ont systématiquement considéré la SAPM comme un partenaire important pour renforcer cette coordination.



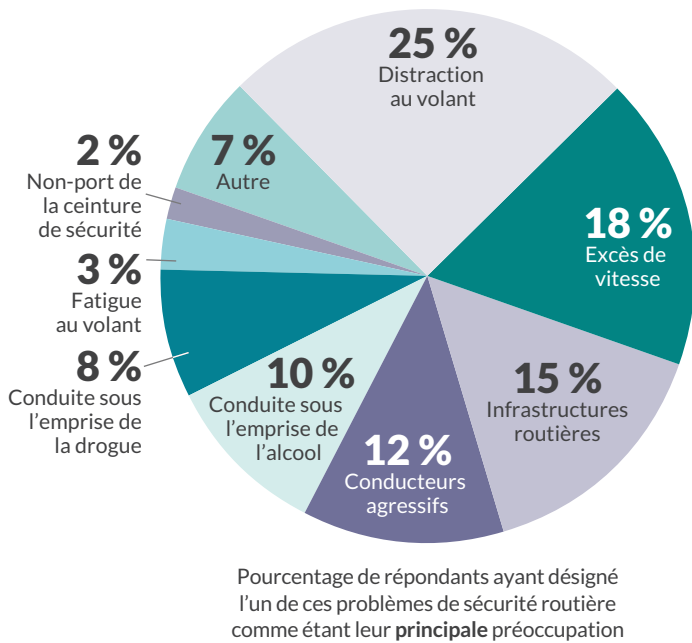
## Comment les activités de participation ont orienté l'élaboration de cette stratégie

Les contributions des intervenants sont au cœur de cette stratégie. La SAPM a abordé le processus de participation en partant du principe que les personnes et les organisations qui travaillent au sein du réseau routier, qui interagissent avec lui et qui en subissent les effets au quotidien sont des partenaires essentiels pour élaborer une stratégie crédible et efficace. Les discussions, les sondages, les ateliers et les rencontres ont permis de générer un grand nombre de commentaires que la SAPM a considérés comme des données fondamentales dans le cadre de l'élaboration de la stratégie.

La SAPM a procédé à un examen détaillé de tous les commentaires et a pris ceux-ci en compte parallèlement aux tendances en matière de collisions et aux nouvelles recherches. Cela nous a aidés à cerner les thèmes communs, fondés sur les perspectives des intervenants, les données et le cadre national, qui contribueront à éclairer la voie à suivre.

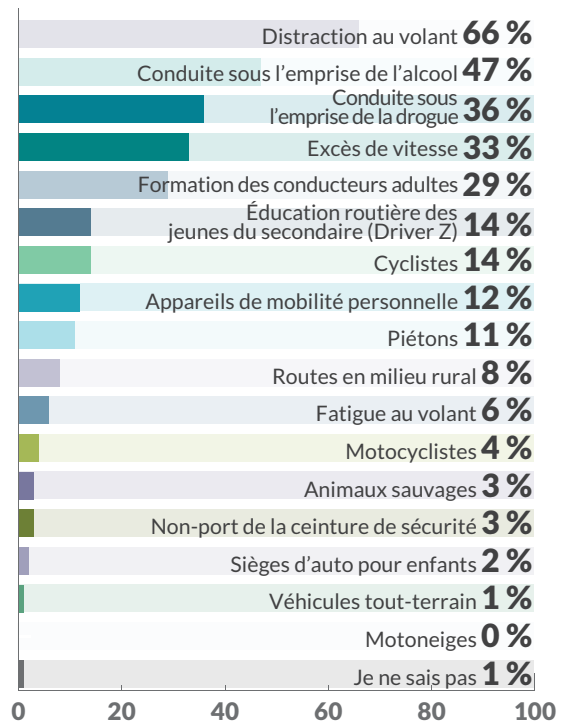
## Résultats du sondage auprès des intervenants

(Nombre de répondants : 60)



## Résultats du sondage auprès du public

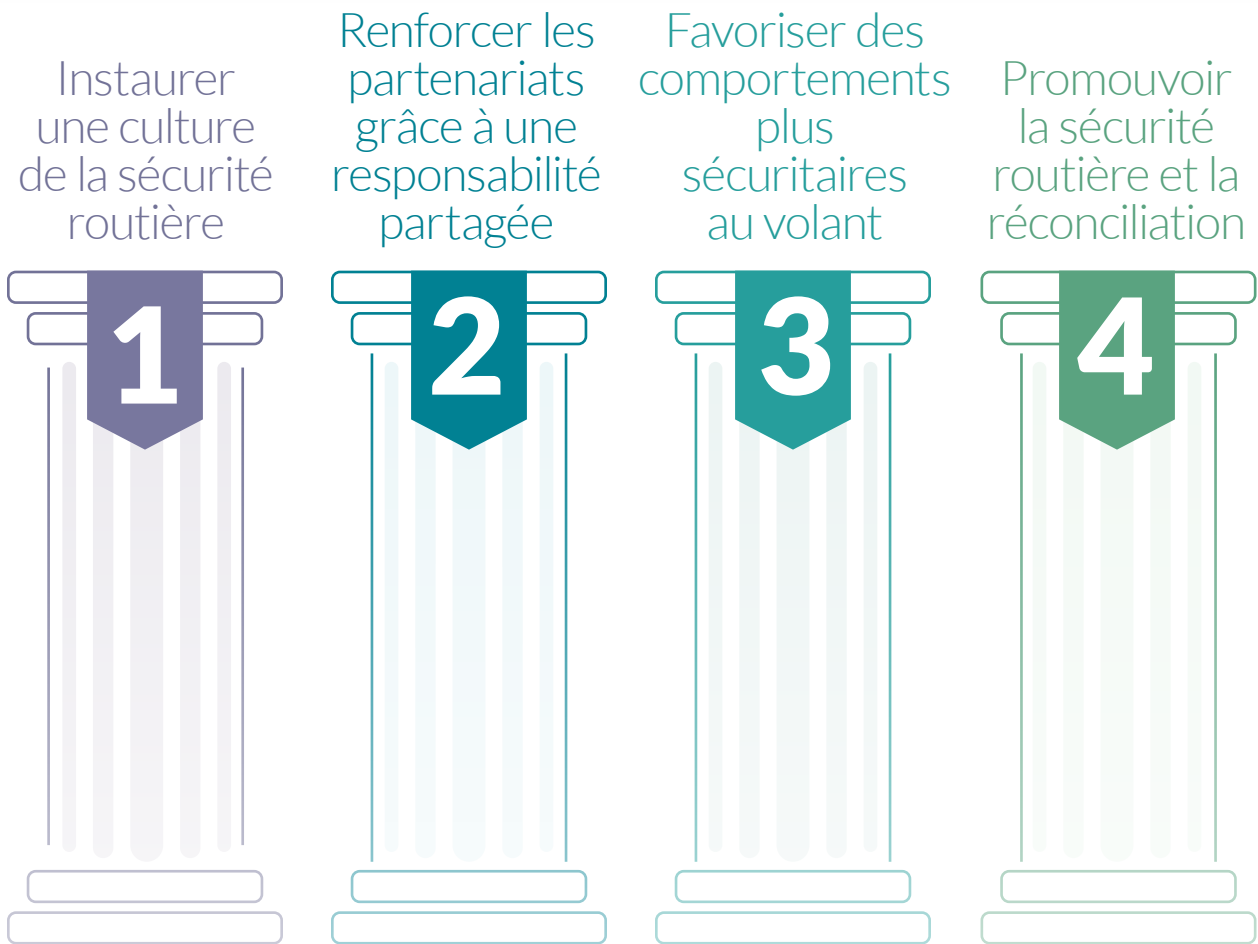
(Nombre de répondants : 2 994)



Pourcentage de répondants ayant désigné l'un de ces problèmes de sécurité routière comme étant l'une de leurs **trois principales** préoccupations

# La voie à suivre

Les thèmes cernés grâce à la participation des intervenants nous ont permis d'établir des piliers stratégiques qui constituent une base solide pour l'orientation de la SAPM en matière de sécurité routière, fondée sur ce que les Manitobains ont souligné comme étant le plus important. Ces piliers indiquent les domaines où la SAPM peut le mieux contribuer à améliorer les résultats pour les Manitobains et où des efforts ciblés auront le plus grand impact. Chaque pilier est assorti de priorités qui définissent les principaux domaines d'action au sein de ce thème. Ensemble, nos piliers stratégiques et nos priorités fournissent un cadre clair qui guidera nos efforts dans les années à venir.



# Piliers stratégiques

## PILIER 1 : INSTAURER UNE CULTURE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

### Objectif

Favoriser, à l'échelle de la province, une culture où la sécurité routière est comprise et valorisée par tous les Manitobains, y compris les conducteurs, les passagers, les piétons, les cyclistes et les motocyclistes.

### Pourquoi est-ce important?

Pour améliorer la sécurité routière de manière durable, il faut faire évoluer les mentalités. Les intervenants ont constaté une tendance à la banalisation des comportements à risque au sein de la province et ont souligné qu'il était essentiel de changer cette façon de penser pour aller de l'avant. Ils ont également mis en évidence des attitudes profondément enracinées, comme l'excès de confiance, l'impatience et la conviction que les collisions sont inévitables. Les attitudes des conducteurs et les normes sociales sont des facteurs sous-jacents qui contribuent au maintien des comportements à haut risque tels que l'excès de vitesse, la distraction et la conduite avec facultés affaiblies, même lorsque les gens connaissent les règles et les conséquences possibles. Instaurer une culture de la sécurité consiste à s'écarter de ces normes et à faire de la sécurité routière une valeur partagée par les Manitobains.

Une solide culture de la sécurité s'inscrit également dans l'orientation nationale. La SSR 2035+ du Canada souligne la nécessité de promouvoir une culture de la sécurité routière.

Au fil du temps, une culture de la sécurité routière plus forte peut aider à accroître l'efficacité des autres efforts déployés dans le

cadre de cette stratégie. Lorsque la conduite sécuritaire est largement considérée comme une valeur communautaire partagée, les initiatives de sécurité routière menées par l'ensemble des organisations sont plus susceptibles d'être acceptées et encouragées au quotidien. Ce fondement est essentiel pour permettre au Manitoba de concrétiser sa vision à long terme de zéro décès sur les routes.

### Priorités

1. Mieux comprendre les attitudes, les croyances et les expériences des Manitobains en matière de sécurité routière afin d'orienter la conception des programmes, de suivre l'évolution des mentalités et de mesurer les progrès réalisés au fil du temps.
2. Élargir l'éducation à la sécurité routière pour les jeunes Manitobains afin de les aider à acquérir de bonnes habitudes de conduite avant de circuler sur la route, ainsi que pour les apprenants adultes qui ont de la difficulté à accéder à la formation à la conduite.
3. Créer et mener des campagnes de sensibilisation et d'éducation du public qui dénoncent la banalisation des comportements à haut risque et qui aident les Manitobains à comprendre la façon de partager la route en toute sécurité avec les autres usagers.
4. Améliorer la compréhension du public en matière de sécurité routière en positionnant la SAPM comme une source d'information fiable, visible et faisant autorité, qui aide tous les Manitobains à valoriser et à adopter des comportements sécuritaires au volant.

## PILIER 2 : RENFORCER LES PARTENARIATS GRÂCE À UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

### Objectif

Travailler en collaboration avec les intervenants du secteur de la sécurité routière afin d'agir sur les aspects de la sécurité routière qui ne relèvent pas directement de la SAPM et de renforcer les efforts en matière de responsabilité partagée en adoptant une approche coordonnée et efficace pour améliorer la sécurité routière.

### Pourquoi est-ce important?

La SAPM travaille avec de nombreuses organisations qui ont une influence sur la sécurité routière au Manitoba, dont des organisations autochtones, des partenaires municipaux et provinciaux, des organismes d'application de la loi, des organismes à but non lucratif et des groupes de défense des intérêts communautaires et sectoriels. Les intervenants ont souligné la nécessité d'une collaboration entre ces groupes pour réaliser des progrès significatifs.

Les intervenants ont évoqué la possibilité de mieux coordonner les messages, de mener des initiatives conjointes et d'améliorer le partage des données sur les collisions afin d'assurer une complémentarité entre les campagnes, les efforts d'application de la loi et les programmes. Plusieurs ont également noté que la SAPM est de plus en plus considérée comme un acteur central en matière de sécurité routière, jouant un rôle essentiel pour favoriser la collaboration, la planification à long terme et le partage des données.

La stratégie nationale de sécurité routière renforce cette approche axée sur la responsabilité partagée. La SSR 2035+ du Canada mise sur un effort collectif ayant pour but de rassembler les gouvernements, les forces de l'ordre, les membres de l'industrie, les organisations non gouvernementales et

les usagers de la route autour d'une vision commune. Adopter cette approche consiste à reconnaître qu'une collaboration entre les partenaires est nécessaire pour aller de l'avant.

Il existe des domaines où de nombreux partenaires œuvrent déjà à l'amélioration de la sécurité routière en poursuivant souvent des objectifs similaires et en faisant face à des défis semblables. Une meilleure coordination favorise des approches plus efficaces à l'échelle de la province. Parallèlement, même si certains aspects de la sécurité routière ne relèvent pas de la SAPM, elle peut fournir une expertise, des données et des ressources pour renforcer le travail mené par d'autres. En coordonnant plus étroitement leurs efforts, les organisations peuvent avoir un plus grand impact sur la sécurité que n'importe quelle organisation agissant à elle seule.

### Priorités

1. Améliorer la coordination et la régularité des messages relatifs à la sécurité routière entre les intervenants par l'intermédiaire du comité des partenaires communautaires pour la sécurité routière.
2. Accroître la qualité, la cohérence et l'utilité des données communiquées en matière de sécurité routière afin de mieux soutenir la planification des infrastructures, l'élaboration des politiques et les initiatives de sécurité ciblées.
3. Trouver et favoriser des parrainages stratégiques et des initiatives communautaires qui répondent aux priorités de la SAPM et des intervenants et qui appuient les objectifs communs en matière de sécurité routière, en particulier pour les communautés moins bien desservies et les populations présentant des taux très élevés de décès et de blessures graves.

## PILIER 3 : FAVORISER DES COMPORTEMENTS PLUS SÉCURITAIRES AU VOLANT

### Objectif

Réduire les comportements à haut risque tels que l'excès de vitesse, la distraction au volant, la conduite imprudente, la conduite avec facultés affaiblies et le non-port de la ceinture de sécurité grâce à des activités de sensibilisation ciblées, à des interventions fondées sur des données et à des programmes communautaires.

### Pourquoi est-ce important?

La distraction au volant, l'excès de vitesse, la conduite avec facultés affaiblies et le non-port de la ceinture de sécurité demeurent les principales causes d'accidents mortels au Manitoba. Les intervenants ont souligné la nécessité d'adopter des approches plus ciblées, plus concrètes et fondées sur des données pour aider les conducteurs à faire des choix plus sécuritaires. Ils ont insisté sur le fait que la SAPM a un rôle essentiel à jouer pour changer ces habitudes grâce à la sensibilisation, à des programmes de sécurité routière et à des interventions qui permettent de faire face aux risques particuliers auxquels sont confrontés différents groupes de Manitobains.

Les intervenants ont mentionné que les comportements à haut risque sont souvent banalisés, même lorsque les conducteurs en comprennent les risques, et qu'il faut redoubler d'efforts pour changer la donne. Ils veulent des interventions qui sont mieux adaptées aux groupes à haut risque, comme les jeunes conducteurs et les conducteurs novices, et qui établissent un lien clair avec les conséquences réelles de la conduite dangereuse. Les intervenants ont souligné l'importance de moderniser les programmes d'éducation

routière, d'élargir l'accès à une formation de qualité dans les communautés rurales et nordiques, et de mieux utiliser les données pour mettre en œuvre des programmes là où ils sont le plus nécessaires.

### Priorités

1. Continuellement accroître la pertinence, l'efficacité et la portée des programmes d'éducation routière et de formation à la conduite en veillant à ce que la formation et les ressources tiennent compte des risques actuels, des meilleures pratiques et des besoins des usagers de la route d'aujourd'hui.
2. Améliorer les interventions fondées sur des données probantes qui favorisent de meilleures habitudes de conduite et qui élargissent la compréhension du public quant à la manière dont les comportements non sécuritaires au volant entraînent des collisions et des conséquences personnelles.
3. Promouvoir des technologies, des techniques d'analyse et des politiques fondées sur des données probantes qui améliorent le système de sécurité routière du Manitoba et qui soutiennent les populations à haut risque et moins bien desservies.
4. Renforcer l'efficacité des activités d'application de la loi en fournissant de meilleures données et une meilleure information aux partenaires des forces de l'ordre et en assurant une meilleure collaboration avec eux sur le plan opérationnel pour que l'application de la loi demeure essentielle à la promotion de comportements plus sécuritaires au volant.

## PILIER 4 : PROMOUVOIR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET LA RÉCONCILIATION

### Objectif

Favoriser la réconciliation en intégrant la sécurité routière au plan d'action pour les Autochtones de la SAPM, en tissant des liens avec les communautés autochtones, en contribuant à l'élaboration d'initiatives de sécurité routière qui répondent aux défis uniques de ces communautés et en améliorant les résultats.

### Pourquoi est-ce important?

Les communautés autochtones sont confrontées à des difficultés particulières en matière de sécurité routière qui découlent d'inégalités systémiques. Ces réalités accentuent le risque démesuré auquel sont exposés les usagers de la route autochtones et exigent des solutions qui tiennent compte des voix des Autochtones. Pour combler ces lacunes, il faut renforcer la confiance, honorer nos engagements en matière de réconciliation et veiller à ce que tous les Manitobains bénéficient d'une expérience équitable et juste sur la route. La SAPM s'engage en faveur de la réconciliation, et son plan d'action pour les Autochtones constitue le fondement de ce travail.

En intégrant la sécurité routière à son plan d'action pour les Autochtones, la SAPM a l'occasion d'harmoniser cette stratégie avec les efforts de réconciliation déployés de manière plus large à l'échelle de l'organisation. Cela permet de s'assurer que les perspectives des communautés autochtones influencent la manière dont la SAPM appréhende la sécurité routière, conçoit ses programmes et appuie ses partenaires, et que les initiatives de sécurité routière aboutissent à des résultats équitables et inclusifs. Les intervenants de tous les secteurs ont exprimé leur soutien à l'égard de cette orientation et ont souligné l'importance d'intégrer la réconciliation à la sécurité routière afin de bâtir un Manitoba plus sécuritaire pour tous.

### Priorités

1. Intégrer la sécurité routière au plan d'action pour les Autochtones de la SAPM en tissant des liens solides avec les communautés et organisations autochtones et en veillant à ce que leurs points de vue orientent la manière dont la SAPM appuie et sert les usagers de la route autochtones.
2. Renforcer l'engagement de la SAPM auprès des communautés autochtones (Premières Nations, Métis et Inuits) en élargissant la portée des programmes de sécurité routière et en s'assurant que ces programmes reflètent les besoins, les priorités et les réalités des communautés.

## Regard vers l'avenir

La SSR 2030 de la SAPM définit une orientation claire et coordonnée visant à réduire le nombre de décès sur les routes du Manitoba. Elle reflète les voix des Manitobains, les réalités constatées dans les données sur les collisions et l'orientation nationale établie dans le cadre de la SSR 2035+ du Canada. Elle permet à la SAPM de jouer un rôle de premier plan, d'exercer une influence et de collaborer avec des partenaires de partout au Manitoba dans un esprit d'engagement commun pour bâtir un réseau routier plus sécuritaire.

Les piliers stratégiques décrivent la manière dont la SAPM traduira cette orientation en actions concrètes. En instaurant une culture de la sécurité routière, nous pouvons faire écho au message clair des intervenants selon lequel il faut changer les mentalités et les normes pour réaliser des progrès durables. En renforçant les partenariats, nous pouvons souligner la nécessité d'assurer une harmonisation entre les nombreuses organisations qui ont une influence sur la sécurité routière pour améliorer les résultats. En favorisant des comportements plus sécuritaires au volant, nous pouvons orienter les programmes de la SAPM en vue de cibler les comportements à haut risque le plus souvent associés aux collisions graves. En promouvant la sécurité routière et la réconciliation, nous pouvons nous assurer que les activités de sécurité routière de la SAPM respectent le plan d'action pour les Autochtones et reflètent les expériences et les priorités des communautés autochtones.

Un effort coordonné est nécessaire pour réduire le nombre de décès sur les routes de manière durable. La SAPM travaillera aux côtés de ses partenaires pour concrétiser cette stratégie et veiller à ce que les décisions et les actions demeurent axées sur ce qui contribuera le plus à améliorer la sécurité des Manitobains.





SOCIÉTÉ D'ASSURANCE  
PUBLIQUE DU MANITOBA

*This document  
is also available  
in English.*

27/04/26  
26-010-6363